

# Aujourd'hui l'Europe

La newsletter de **Françoise Grossetête**,  
députée européenne - N°33 - mars 2014



Tenez-vous informé(e)  
de l'actualité de votre  
députée

Si vous souhaitez recevoir par email des informations sur le programme du Parlement européen, sur une question particulière qui vous préoccupe, recevoir le bilan de Françoise Grossetête et/ou disposer de ses prises de positions ou connaître son actualité, vous pouvez nous adresser un email ou vous rendre sur son site Internet :

[www.francoise-grossetete.eu](http://www.francoise-grossetete.eu)

## L'édito de Françoise Grossetête

Par une courte majorité de 50,3% et une forte participation, le peuple suisse a dit «oui» au rétablissement de quotas et de contingents pour les étrangers, les frontaliers et les demandeurs d'asile, en fonction des besoins et des possibilités du pays. Nous ne pouvons pas balayer d'un revers de main ce résultat qui révèle un profond malaise vis-à-vis de l'effacement des frontières.

Reconnaissons-le, l'Europe a échoué en matière d'immigration et doit de toute urgence reprendre la main car, sinon, la Suisse ne sera pas un cas isolé.

**L'Union européenne doit s'engager sans plus attendre dans la voie de l'immigration choisie en agissant de manière coordonnée entre pays signataires de l'espace Schengen.** Les quotas d'immigration, définis en fonction des besoins en main d'œuvre, sont d'ailleurs en place dans des pays comme le Canada, l'Australie ou les États-Unis. Il faut s'en inspirer car sinon la politique d'immigration du «chacun pour soi» sera destructrice.

L'initiative votée le 9 février dernier ne s'appliquera pas aux résidents et aux travailleurs frontaliers actuels mais l'avenir est plus incertain car la Suisse dispose à présent d'un délai de trois ans pour réformer sa Constitution et appliquer cette mesure. De nombreuses questions restent encore en suspens : quelles formes prendront réellement ces quotas ? Quelles conséquences pour l'économie suisse et celle de l'Union européenne plus largement ? La Suisse va-t-elle devoir renégocier tous ses accords avec Bruxelles ?

Une chose est sûre, les accords entre la Suisse et l'UE ont permis d'accélérer les procédures administratives pour les frontaliers souhaitant travailler en Suisse comme les 150 000 travailleurs français. Les limites à l'immigration pourraient donc être préjudiciables pour un pays qui jouit d'une excellente santé économique (le taux de chômage est de 3,5%) et qui a besoin des travailleurs frontaliers et des investissements étrangers. La Suisse le sait et devra en tenir compte dans sa relation avec l'Union européenne car les deux parties n'ont aucun intérêt à mettre un terme à leurs accords bilatéraux, d'autant plus que le repli sur soi n'est jamais une solution.

Le chemin de l'immigration choisie doit être affirmé par l'Union européenne, c'est un choix pragmatique qui doit nous permettre de sortir par le haut du débat ô combien réducteur et stérile entre une gauche laxiste et une extrême-droite campant sur une illusoire «immigration zéro».

“ L'Union européenne doit s'engager sans plus attendre dans la voie de l'immigration choisie. ”



Contactez  
votre députée



**Par courrier**

Parlement Européen  
60, rue Wiertz  
1047 Bruxelles

Fédération UMP du Rhône  
6, rue Vauban  
69006 Lyon



**Par téléphone  
ou fax**

+3222845952  
Fax: +3222849952



**Par email**

email : [francoise.grossetete@europarl.europa.eu](mailto:francoise.grossetete@europarl.europa.eu)





## Conseil national de l'UMP

Les conseillers nationaux et élus de l'UMP se sont réunis le samedi 25 janvier pour valider définitivement les binômes têtes de listes qui représenteront notre famille politique lors des prochains scrutins. Cette grande réunion fut l'occasion d'affirmer à nouveau l'unité et la détermination de notre parti, ainsi que d'entériner le projet d'alternance de l'UMP visant à libérer dans notre pays l'économie, la fiscalité et le marché du travail.



## Conférence de Jean-François Copé à Bruxelles

Après avoir rencontré à huis clos les députés européens UMP, dont Françoise Grossetête, Jean-François Copé a donné le 22 janvier dernier une grande conférence à Bruxelles. Devant une salle comble, le Président de l'Union pour un Mouvement Populaire a évoqué les grands sujets de la politique nationale française et développé le projet d'alternance du parti pour redresser la France, asphyxiée par la politique de François Hollande et du gouvernement. Jean-François Copé a pu également décliner sa vision d'une Europe forte, une Europe des résultats qui puisse efficacement défendre nos intérêts dans la compétition économique mondiale et qui permette à la France de retrouver une place centrale en Europe et sur la scène internationale.



## Politique de la famille

Lors de sa session plénière du mois de février, le Parlement européen s'est prononcé sur un projet de feuille de route de lutte contre l'homophobie et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, que Françoise Grossetête a rejeté. Si toutes les formes de discrimination doivent être fermement combattues, le principe de subsidiarité, dont relève le droit de la famille, doit être respecté, a estimé l'eurodéputée. Françoise Grossetête a jugé inacceptables les dispositions du rapport concernant le genre, l'éducation sexuelle et la reconnaissance des actes civils. Elles pourraient conduire à ce que l'on demande à un État membre de reconnaître des actes civils, comme le mariage homosexuel contracté dans un autre État, que lui-même ne reconnaît pas dans sa législation nationale. Cela a été l'occasion pour Françoise Grossetête de rappeler son attachement aux valeurs familiales et à la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il est regrettable que le gouvernement socialiste s'emploie aujourd'hui à stigmatiser les défenseurs d'une politique familiale protectrice, dans une stratégie d'agitation visant à faire monter l'extrême droite.



## Amis de Nicolas Sarkozy

L'association des « Amis de Nicolas Sarkozy » a organisé, sous la présidence de Brice Hortefeux, un déjeuner à Paris le mercredi 29 janvier, auquel Françoise Grossetête a participé. Tous les membres fondateurs étaient conviés pour rappeler leur amitié, leur fidélité et leur loyauté à l'ancien Président de la République et échanger ensemble sur l'actualité politique du pays.



## Tabac

Les députés européens ont adopté en séance plénière la révision de la directive tabac le 26 février dernier. Les États membres auront 2 ans pour transposer la directive, qui sera donc d'application dans le courant de l'année 2016. Elle a pour but de diminuer l'attrait des produits du tabac en particulier pour les jeunes et les femmes qui fument de plus en plus. Le tabac continue de causer 700 000 morts par an en Europe. Les nouvelles règles visent à rendre le tabac moins attrayant pour les jeunes, notamment en interdisant à terme l'utilisation des arômes dans les produits du tabac et les étiquettes trompeuses. Les avertissements de santé devront également être encore plus visibles sur les paquets de cigarettes. Concernant la cigarette électronique, l'accord laisse le champ libre à des situations nationales divergentes et n'apporte malheureusement pas de visibilité juridique.



## Réunion militante à la Fédération UMP du Rhône

Françoise Grossetête a tenu une réunion d'information à la permanence de l'UMP du Rhône le jeudi 6 février. La soirée, conviviale et détendue, fut l'occasion d'une discussion vivante avec les militants sur l'actualité nationale et européenne concernant la dernière session plénière. L'eurodéputée a également rappelé sa détermination à défendre les valeurs de l'UMP, telles que la famille et l'entreprise, au sein du Parlement européen. Le processus de désignation du prochain Président de la Commission européenne fut également expliqué.



## Journées d'études à Grasse (Alpes-Maritimes)

Françoise Grossetête a participé, les 20 et 21 février, à un déplacement d'étude à Grasse pour faire un point sur les recherches en cours concernant les méthodes d'analyse de risques pour les allergènes cutanés. Suite aux visites d'un atelier d'extraction de produits naturels, de l'institut ERINI (Institut européen de recherche sur les ingrédients naturels), puis d'un laboratoire de parfumerie, l'eurodéputée a pris la parole devant les différents acteurs réunis pour évoquer l'avancement, au Parlement européen, des dossiers sur les sensibilisants cutanés et les allergènes.



### Troisième Programme santé

Le Parlement européen a adopté en séance plénière, le 26 février dernier, le troisième programme santé pour la période 2014-2020 dont Françoise Grossetête était rapporteur. Doté d'un budget de près de 450 millions d'euros qui s'étaleront de 2014 à 2020, ce troisième programme a pour but d'apporter une valeur ajoutée européenne à la santé des citoyens. Le budget du programme sera réparti entre quatre objectifs prioritaires : renforcer l'innovation, améliorer l'accès à des soins de santé de meilleure qualité et plus sûrs, favoriser la prévention des maladies et protéger les citoyens des menaces sanitaires transfrontalières.

Les cofinancements seront octroyés via des appels à projets par la Commission européenne auxquels pourront répondre des organismes tels que des laboratoires de recherche publics ou privés, des universités, des administrations publiques ou encore des ONG.



### Visite de l'école Saint-Joseph à La Tour du Pin (Rhône)

Le vendredi 14 février, c'est avec les jeunes élèves de l'école Saint-Joseph de la Tour du Pin que Françoise Grossetête a débattu des questions européennes. La députée européenne a d'abord expliqué aux élèves le fonctionnement du Parlement et son rôle en tant qu'élue, avant de répondre aux nombreuses questions d'un public qui, malgré son jeune âge, s'est montré extrêmement curieux. Les élèves ont également eu l'opportunité de visiter le Parlement européen à Strasbourg le 26 février dernier à l'invitation de la députée.



### Adoption du nouveau cadre énergie-climat 2030

Le Parlement européen a adopté le 5 février dernier un nouveau cadre pour la politique énergétique et climatique de l'Union européenne à l'horizon 2030. Les députés européens ont opté pour une approche à trois objectifs contraignants - 40% de réduction des émissions de CO2, 30% de part des énergies renouvelables et promotion de l'efficacité énergétique à hauteur de 40%. Si Françoise Grossetête estime que la lutte contre le changement climatique doit être une priorité absolue, elle juge ces objectifs chiffrés irréalistes et dangereux pour la compétitivité de notre industrie. Elle aurait souhaité l'adoption d'un objectif unique de réduction des émissions, laissant la flexibilité nécessaire aux États membres pour décider de leur bouquet énergétique. Alors que l'UE n'est aujourd'hui responsable que de 11% des émissions globales, Françoise Grossetête regrette l'entêtement de l'Europe à s'engager sur une voie unilatérale et dénonce la fuite en avant de la politique climatique européenne.



### Lycée Louis Armand à Gleizé (Rhône)

À la demande des lycéens de l'établissement Louis Armand de Gleizé, Françoise Grossetête a rencontré, le 7 février, deux classes de Terminale ES pour présenter le Parlement européen, ses compétences et son fonctionnement, puis débattre avec une salle très intéressée par l'importance et les enjeux de l'Union européenne.



### Salon des vins à Tain L'Hermitage (Drôme)

Françoise Grossetête a participé au « Salon des vins » de Tain l'Hermitage le samedi 22 février aux côtés de Gilbert Bouchet, Maire de la commune, pour rappeler toute l'importance de la filière viticole en France et dans l'euro-circonscription. Ce salon, organisé tous les ans depuis maintenant trente ans, est un moment important pour les viticulteurs de l'AOC des Côtes du Rhône Septentrionales (de Vienne à Livron-sur-Drôme).



### Initiative Médicaments Innovants

La Commission de l'Industrie a adopté le 23 janvier dernier à une large majorité le rapport de Françoise Grossetête concernant la deuxième Initiative Médicaments Innovants (IMI) pour la période 2014-2024. Il s'agit d'un partenariat public-privé entre la Commission européenne et l'industrie biopharmaceutique. L'objectif est d'améliorer le processus de mise au point de médicaments et de nouveaux traitements en soutenant la coopération en matière de recherche et développement. La première initiative IMI entre 2007-2013 a permis de financer 40 projets et de développer de nouvelles thérapies en faveur des patients, tout en créant près de 1500 emplois. Dotée d'un budget de 3,45 milliards d'euros, cette deuxième initiative se concentrera en particulier sur la mise au point de traitements pour lutter contre les maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer et l'augmentation des maladies chroniques du fait du vieillissement des populations.



### Crise ukrainienne : une transition démocratique à réussir

Si l'Union européenne a pu se réjouir de la fin des affrontements en Ukraine, le déploiement des troupes russes dans la République autonome de Crimée suscite de vives inquiétudes. Aujourd'hui, il est du devoir de l'Union européenne de veiller à maintenir l'intégrité territoriale de l'Ukraine car jusqu'ici elle n'a malheureusement pas réussi à parler d'une seule voix.

Face à cette crise, la passivité de François Hollande a été sidérante. Dès le début de la contestation, le chef de l'État aurait dû monter en première ligne et proposer une médiation comme l'avait fait Nicolas Sarkozy en 2008 lors du conflit en Géorgie. Son volontarisme politique lors de la présidence française de l'UE au second semestre 2008 nous fait encore une fois cruellement défaut.



<b>Mercredi 8 janvier</b> <b>Paris</b>	Bureau politique de l'UMP
<b>Mercredi 8 janvier</b> <b>Paris</b>	Présentation de la Directive tabac devant le groupe UMP du Sénat
<b>Jeudi 9 janvier</b> <b>Lyon</b>	Vœux du Préfet de la Région Rhône-Alpes
<b>Lundi 13 janvier</b> <b>Strasbourg</b>	Réunion de travail sur l'Initiative Médicaments Innovants 2
<b>Mercredi 15 janvier</b> <b>Strasbourg</b>	Accueil au Parlement européen d'un groupe de visiteurs de la région lyonnaise
<b>Jeudi 16 janvier</b> <b>Strasbourg</b>	Réunion horizontale sur les Partenariats publics-privés
<b>Vendredi 17 janvier</b> <b>Ampuis (Rhône)</b>	Inauguration du marché aux vins
<b>Mardi 21 janvier</b> <b>Paris</b>	Réunion de travail avec le Cercle de l'Industrie
<b>Mercredi 22 janvier</b> <b>Paris</b>	Bureau politique de l'UMP
<b>Mercredi 22 janvier</b> <b>Bruxelles</b>	Réunion de travail avec Jean-François Copé et les députés européens UMP français
<b>Mercredi 22 janvier</b> <b>Bruxelles</b>	Conférence de Jean-François Copé devant l'UMP Belgique
<b>Jeudi 23 janvier</b> <b>Bruxelles</b>	Interview pour le journal L'Opinion sur la politique européenne
<b>Samedi 25 janvier</b> <b>Paris</b>	Participation au Conseil National de l'UMP
<b>Lundi 27 janvier</b> <b>Lyon</b>	Interview vidéo pour le site de Lyon-Capitale
<b>Lundi 27</b> <b>Mardi 28 Janvier</b> <b>Bruxelles</b>	Assemblée Politique du Parti Populaire Européen (préparation des élections européennes)
<b>Mardi 28 janvier</b> <b>Bruxelles</b>	Rencontre avec Bruno Le Maire
<b>Mercredi 29 janvier</b> <b>Paris</b>	Bureau politique de l'UMP
<b>Mercredi 29 janvier</b> <b>Paris</b>	Déjeuner de l'Association des Amis de Nicolas Sarkozy
<b>Mercredi 29 janvier</b> <b>Rillieux-La-Pape (Rhône)</b>	Vœux de la Fédération UMP du Rhône
<b>Lundi 3 février</b> <b>Paris</b>	Déjeuner de travail avec Jean-François Copé



<b>Mercredi 5 février Strasbourg</b>	Interview vidéo pour le site « Toute l'Europe »
<b>Mercredi 5 février Strasbourg</b>	Interview pour la Fondation Mederic Alzheimer
<b>Mercredi 5 février Strasbourg</b>	Réunion de l'Intergroupe Viticulture, Fruits, Légumes, Tradition et Alimentation de qualité du Parlement européen
<b>Judi 6 février Strasbourg</b>	Débat pour le site « Toute l'Europe » avec la députée écologiste Sandrine Bélier
<b>Judi 6 février Lyon</b>	Rencontre militante à l'UMP du Rhône
<b>Vendredi 7 février Gleize (Rhône)</b>	Intervention devant les lycéens du Lycée Louis Armand
<b>Mercredi 12 février Paris</b>	Bureau Politique de l'UMP
<b>Mercredi 12 février Bruxelles</b>	Intervention au Parlement européen devant un groupe de visiteurs de la Drôme provençale
<b>Mercredi 12 février Bruxelles</b>	Rencontre avec de jeunes professionnels en affaires européennes
<b>Vendredi 14 février La Tour du Pin (Rhône)</b>	Intervention devant les élèves de l'école primaire Saint-Joseph
<b>Mardi 18 février Bruxelles</b>	Présidence d'un déjeuner-débat d'Alzheimer Europe
<b>Mercredi 19 février Paris</b>	Bureau Politique de l'UMP
<b>Judi 20 Vendredi 21 février Grasse (Alpes-Maritimes)</b>	Rencontre avec les professionnels du secteur de la parfumerie
<b>Samedi 22 février Tain l'Hermitage (Drôme)</b>	Inauguration du 30 <sup>e</sup> salon des vins
<b>Mardi 25 février Strasbourg</b>	Déjeuner-débat avec la promotion 2014 du Cycle des Hautes - Études européennes de l'ENA
<b>Mercredi 26 février Strasbourg</b>	Interview France 3 sur le nouveau système e-call
<b>Mercredi 26 février Strasbourg</b>	Interview France 2 sur le lobby du tabac
<b>Judi 6 Vendredi 7 mars Dublin (Irlande)</b>	Congrès du Parti Populaire Européen en vue de l'élection du candidat PPE à la présidence de la Commission européenne



*Débat autour de la politique climatique et énergétique européenne pour le site Toute l'Europe*



*Au Conseil National de l'UMP*



*Interview en session plénière pour la chaîne Euronews*



*Françoise Grossetête explique les enjeux de la Directive tabac devant des membres du groupe UMP au Sénat*



*Françoise Grossetête et Jean-Claude Gaudin (Sénateur-Maire de Marseille) au Conseil National de l'UMP*